



Madame la Présidente, Monsieur le Président
Moins de 15 ans Masculin

Mandelieu le 22 septembre 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre club a engagé une ou deux équipes en moins de 15 ans Masculin qui disputera un Championnat Comité 06. Vous trouverez le calendrier de la première phase en pièce jointe.

Cette phase se déroulera sur 7 journées à partir du Week end du 06 octobre. La J1 est réservée au samedi pour cause de CPS le dimanche. Si les 2 équipes ne sont pas concernées par le CPS, la rencontre peut se jouer le dimanche 07 octobre. Une demande de report de date doit être enregistrée.

A l'issue de cette première phase, les équipes classées aux deux premières places de chaque poule disputeront le championnat Excellence. Les équipes classées aux places 3 et 4 disputeront le championnat Pré-Excellence. Les autres équipes disputeront le championnat Honneur.

L'arbitrage sera assuré par des Jeunes Arbitres tuteurés (-19 ans ; -17 ans) du club recevant.

Règlement sportif général -15 ans Masculins, à remettre aux éducateurs, qui doivent l'avoir en leur possession sur chaque rencontre.

- 7 contre 7
- 2 MT de 25 min (10min de pause)
- 3 TTO par match par équipe
- DEF MT 1: Défense Etagée 2 joueurs minimum en dehors des 9m
- DEF MT 2: Défense Libre
- Pas de changement ATT-DEF systématique ; Pas de prise en stricte
- Ballon Taille 2

Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les deux clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.

Je vous rappelle que **les horaires de coup d'envoi** de cette catégorie sont (article 7.3 RG Comité 06) : Le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 09h30 à 16h00.

En dehors de ces horaires il faut une demande préalable au club adverse.

Les conclusions doivent être saisies sur « Gest-Hand » au plus tard 20 jours avant la rencontre, exception faite pour les *trois* premières journées. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Le Président de la
Commission d'Organisation des Compétitions
R. BADALASSI

